

La réforme de l'ONU

Avec ses structures datant de 1945, ce n'est pas sans peine que l'Organisation des Nations unies tente aujourd'hui de s'adapter aux nouvelles dynamiques internationales, dont la mondialisation, l'expansion considérable des communications et le rôle important de la société civile. Et ce n'est pas tout. Les menaces qui pèsent sur les populations du globe sont à la fois plus nombreuses et plus complexes : terrorisme, armes de destruction massive, conflits intérieurs, criminalité organisée et propagation de graves maladies transmissibles. C'est donc la nécessité de s'attaquer à ces problèmes qui suscite des appels en faveur de la réforme du système de l'ONU.

Réformer les Nations unies

Depuis son accession au poste de secrétaire général en 1997, M. Kofi Annan s'emploie à réformer l'ONU. Ses efforts, conjugués à la nomination de la Canadienne Louise Fréchette à titre de première secrétaire générale adjointe en 1998, se sont traduits par une importante restructuration interne du Secrétariat de l'ONU, dont une compression d'effectif de plus de 10 p. 100 et une amélioration de la gestion.

Lors du Sommet du millénaire tenu en septembre 2000, 147 dirigeants de divers pays du monde ont signé la Déclaration du Millénaire, premier jalon de l'élaboration des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont axés dans une large mesure sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la santé et de l'éducation (voir l'annexe 1). Ces objectifs servent depuis de principes directeurs des efforts de développement de l'ONU.

En septembre 2002, le secrétaire général a lancé un train de réformes qui comporte de nombreuses mesures :

- l'établissement de priorités fondées sur la Déclaration du Millénaire (l'abandon des activités désuètes et la prise des dispositions nécessaires pour s'attaquer aux nouveaux enjeux);
- la refonte du mode de planification et des processus budgétaires de l'ONU et l'attribution d'une plus grande latitude au secrétaire général pour la réaffectation des ressources;
- la réforme des services de conférence (20 p. 100 du budget) et du programme d'information publique;
- l'intégration des préoccupations liées aux droits de la personne dans l'ensemble du système des Nations unies;